

9373 signatures devant la justice

AFFAIRE LUCA ▶ La pétition demandant la réouverture du dossier a été déposée hier à Sion. Avec en prime plusieurs questions.

GILLES BERREAU

Une pétition munie de 9373 signatures a été remise mercredi matin à la justice valaisanne à Sion pour demander officiellement la réouverture du dossier de l'affaire Luca. La famille Mongelli appuie sa démarche sur un dessin réalisé par le petit frère de la victime «Le Nouvelliste du 13 octobre».

En février 2002, le jeune Luca Mongelli, alors âgé de 7 ans, avait été retrouvé dévêtu dans un champ enneigé, en état d'hypothermie et blessé, non loin du chalet familial de Veysonnaz. Ses lésions cérébrales l'ont laissé paralysé et aveugle. Après enquête, la justice avait classé l'affaire en mars 2004 et désigné le chien de la famille comme seul coupable. Or, la famille conteste toujours avec vigueur cette version et demande depuis longtemps qu'une autre piste soit suivie, celle de plusieurs agresseurs adolescents.

Points à éclaircir

La famille Mongelli a aussi remis hier à la presse un courrier envoyé début septembre à la sous-commission de justice du Parlement valaisan. Ce document résume les points essen-

tiels qui posent problème dans cette affaire. Fred Reichenbach, président de la Fondation Luca et par ailleurs détective et ancien inspecteur de police judiciaire, fait notamment remarquer dans ce courrier que lors de l'enquête judiciaire, des témoins importants ont été interrogés par un simple questionnaire écrit, auquel ils n'ont pas toujours répondu individuellement.

Et Fred Reichenbach de parler à ce sujet de contradictions que la justice n'a pas tirées au clair. Notamment le fait qu'un médecin-chef pédiatre de l'hôpital de Sion ne mentionne pas la présence de résidus verdâtres sur le malheureux Luca. Idem pour un autre médecin qui aurait pourtant nettoyé le corps de l'enfant. Or, un témoin présent à l'hôpital ce soir-là affirma en 2002 avoir observé ces résidus en présence d'un autre médecin...

Cette personne a confirmé au «Nouveliste» la présence de ces résidus et a même exclu qu'il puisse s'agir d'une sécrétion d'origine humaine. Ce témoin nous a aussi confirmé qu'il «pouvait fort bien s'agir de Slim», un produit visqueux vendu comme farce-attrape dans les magasins de jouets. Qu'aurait fait ce pro-



La pétition et les milliers de signatures ont été apportées hier matin au Ministère public à Sion par Nicola Mongelli, papa de Luca, et Laurette Bourdin-Dayer, initiatrice de la pétition, accompagnée ici de son fils. BITTEL

duit dans les fesses de Luca le soir du drame? Qui l'aurait fait disparaître? La famille Mongelli demande aussi que soit entendu un troisième médecin. «Il est curieux que ce docteur soit officiellement considéré comme absent lors de l'arrivée de Luca à l'hôpital, alors que plusieurs témoins peuvent confirmer sa présence»,

note Fred Reichenbach qui souhaite, pour amorcer le déblocage de ce dossier, l'interrogatoire de ce praticien «dont le rôle et la présence ce soir-là aux urgences ne sont pas clairs.» En outre, la famille Mongelli demande aussi que l'emploi du temps des adolescents soit contrôlé à nouveau dans le détail.

Expert désigné?

Contacté par l'ATS, le juge instructeur Nicolas Dubuis indique ne pas encore avoir pris de décision suite à la demande de réouverture du dossier. Il précise que trois pistes sont envisageables à l'examen de la requête.

Il peut considérer que l'élément apporté, en l'occurrence le

dessin, n'est pas un fait nouveau et renoncer à une réouverture du dossier. Le juge peut aussi faire examiner l'élément par un expert avant de décider d'une éventuelle réouverture.

Enfin, il peut rouvrir le dossier puis faire appel à un expert pour se prononcer sur l'élément soumis.

PUBLICITÉ

RENAULT EURO BONUS



P.EX. MEGANE BERLINE DÈS
FR. 21 300.-

FR. 2 000.- D'AVANTAGE
SUPPLÉMENTAIRE SUR TOUS LES MODÈLES RENAULT.

Seulement en octobre chez votre partenaire Renault! Infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

Offre réservée aux clients particuliers (seulement sur les véhicules particuliers) dans le réseau Renault participant jusqu'au 31.10.2010. L'Euro Bonus est cumulable avec les actions en cours. Modèle illustré (équipements supplémentaires incl.): Megane Berline GT TCe 180, 1998 cm³, 5 portes, consommation de carburant 7,7 l/100 km, émissions de CO₂ 178 g/km, catégorie de rendement énergétique E, Fr. 35 950.- moins prime Fr. 2 000.- moins Euro Bonus Fr. 2 000.- = Fr. 31 950.-. Exemple de calcul: Megane Berline Expression 1.6 110 (5 portes), prix catalogue Fr. 25 300.- moins prime Fr. 2 000.- moins Euro Bonus Fr. 2 000.- = Fr. 21 300.-.

